



UCL
Programme
d'études
2023 - 2024

Mineure en esprit d'entreprendre

Table des matières

Introduction

MINMPME - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir l'esprit d'entreprendre, une discipline autre que celle de sa majeure, et en saisir ses spécificités, ses fondements et sa rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant.e qui choisit la mineure d'ouverture en esprit d'entreprendre.

Au terme de ce programme, l'étudiant.e sera capable de :

- acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances des principales disciplines constitutives de l'entrepreneuriat afin d'en saisir les spécificités;
- démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base de l'entrepreneuriat;
- découvrir et saisir la rigueur exigée par l'entrepreneuriat et faire preuve de cette intégration;
- faire preuve d'un mode de raisonnement spécifique à l'entrepreneuriat;
- percevoir les spécificités de l'entrepreneuriat (et les apports d'un tel regard) et construire une réflexion supplémentaire à celle de la discipline de sa majeure.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

Bloc
annuel

○ LINEO2021B	Financer son projet - 2ième partie <i>correspond aux séances 7 à 12</i>		[q2] [15h] [2 Crédits]	2	3	x
-----------------	--	--	------------------------	---	---	---

⌘ Autres étudiants

○ LINEO2021



La mineure en esprit d'entreprendre est soumise à des **conditions d'accès** : vérifiez que [votre programme de Bachelier](#) propose cette mineure, et posez [votre candidature](#) (au plus tard la semaine de la rentrée académique).

Si vous recommencez votre BA2, vous êtes automatiquement réinscrit.e à la même mineure.

En BA3, vous êtes automatiquement réinscrit.e à la même mineure.

Toute demande de dérogation à cette règle doit être adressée à votre conseiller/ère aux études.

Organisation des cours

Afin d'éviter les conflits horaires pour les étudiant.es issu.es de facultés différentes, les cours sont dispensés en **horaires décalés** : en semaine de 18h30 à 20h30 (parfois 21h30), et quelques samedis. La participation de nombreux intervenants de terrain implique **une présence aux cours obligatoire**. Consultez le [descriptif des cours](#).

Examens

L'évaluation des apprentissages est continue. Pour plusieurs cours, l'examen est organisé hors session sous forme de travaux collectifs réalisés en équipes interdisciplinaires. Les sessions d'examens sont allégées, le travail régulier et participatif est valorisé, la présence aux cours est obligatoire.

L'inscription aux examens de la mineure suit la même procédure que l'inscription aux examens des autres cours : l'étudiant.e veillera à s'inscrire officiellement aux examens de sa mineure, quelle que soit la formule de ces examens.